

de guerre se font entendre de différents côtés, et à l'intelligence de laquelle peut utilement concourir la brochure que nous signalons ici. M. Oberlé, un Alsacien qui habite la Russie, se montre inquiet en constatant le déclin de la population française. Il recherche les causes de ce phénomène et l'attribue principalement à l'attraction des villes, attraction si forte que les prédications de ceux qui conseillent le « Retour à la terre » ne parviendront vraisemblablement pas à enrayer le mouvement. Comme lui, nous pensons qu'il conviendrait au moins que la préparation de ceux qui dans les villes s'occupent d'industrie et de commerce fût meilleure. En d'autres termes, c'est à une éducation insuffisante qu'il faut attribuer en grande partie la lenteur de notre développement économique. M. Oberlé attache aussi une certaine importance au régime protectionniste vers lequel nous avons évolué et dont nous ferions bien, d'après lui, de chercher à nous dégager. Sans partager toutes ses idées, nous reconnaissons que le protectionnisme a contribué à endormir dans une confiance trompeuse bon nombre de Français. Il nous a mal préparés à comprendre les efforts qui s'imposent à nous, si nous voulons tirer parti des nouveaux courants de civilisation qui emportent le monde.

GEORGES BLONDEL.

L.-G. Fromont, *La journée de huit heures dans l'industrie chimique et métallurgique. Expériences pratiques*. Liège, 1903, impr. Vaillant-Carmane. 1 broch. in-8, 106 p.

Il y a beau temps qu'on ne soutient plus que la réduction de la durée journalière du travail amène toujours et nécessairement une diminution de l'effet utile de l'ouvrier. La plupart des économistes qui ont d'autres soucis que de défendre l'état de choses existant admettent que la réduction de la journée de travail — et pour adopter la formule populaire : la journée de huit heures — peut être introduite dans beaucoup d'industries sans atteindre le prix de revient.

Quand, cependant, il s'agit de le démontrer par des faits, on est souvent embarrassé. A coup sûr, les expériences favorables ne manquent pas et la littérature économique est riche en relations de ce genre.

Mais une attentive critique y rencontre souvent des objections et des raisons de douter : toutes les conditions du travail sont-elles bien restées les mêmes, l'outillage notamment n'a-t-il pas été modifié et amélioré, le produit est-il bien resté identique en nature, en qualité, l'augmentation du rendement (relative ou absolue) est-elle bien certaine, la population ouvrière elle-même n'a-t-elle pas changé, les résultats favorables ont-ils duré, etc.

Je citerai, pour prendre un exemple, l'expérience des ateliers de construction de machines de la firme Mather et Platt, à Salford, près Manchester, qui est devenue classique et dont l'exposé, très clair et très complet¹,

¹ *The eight hours day Report on a year's work with forty eight hours week*, by William Mather M. P., Manchester, 1894, 1 br. in-8. — Une bonne traduction française en a été publiée par M. Mawet sous le titre de : *La journée de huit heures expérimentale dans La Revue universelle des mines de Liège*, 1897, p. 297 et suiv.

appuie souvent la démonstration de la thèse en question. Une objection sérieuse en diminue considérablement la valeur : c'est que la production de ces ateliers est très variée. Il s'agit de machines de toute espèce : machines à vapeur, pompes, chaudières, machines pour industries textiles, appareils électriques divers pour éclairage, transmission de force, etc. Il est donc très difficile de dire si la production a été pendant l'expérience la même (en nature) qu'auparavant. Aussi, l'auteur ne compare que *la valeur totale du produit* aux deux époques considérées. Il nous dit bien que les prix ont été, pendant l'année d'observation, inférieurs à ceux de l'année précédente. Mais on conçoit que l'évaluation peut avoir notablement influé sur la conclusion finale. Aussi, en fin de compte, on est réduit à conclure que la meilleure preuve que la journée de huit heures n'est pas défavorable au prix de revient, c'est qu'elle subsiste toujours.

L'expérience que M. l'ingénieur Fromont a poursuivie depuis plus de douze ans aux usines de produits chimiques d'Engis, dont il est le directeur-gérant, échappe à toutes ces objections. Je ne crois pas qu'il soit possible d'en trouver une dont la valeur démonstrative soit plus grande. Aussi je signale sa brochure notamment à tous ceux de mes collègues qui cherchent l'expression définitive d'une preuve de fait en faveur de la journée de huit heures.

J'ajoute que l'exposé en est fait d'une façon magistrale. M. Fromont parle la langue de l'ingénieur. Il aime les formules et les diagrammes et il en a mis à profusion dans sa brochure. Mais cela ne dépare ni la clarté, ni la rigueur du raisonnement, qui progresse de la première à la dernière page d'une marche lente mais irrésistible, ne laissant place à aucun doute, à aucune hésitation.

L'expérience d'Engis est, sous beaucoup de rapports, intéressante. D'abord par son point de départ : ce ne sont pas les ouvriers qui ont demandé la réduction de la journée de travail, au contraire, c'est le patron qui la leur a imposée, et ils ont commencé par se mettre en grève ! Quel enseignement déjà, que cette résistance ! Un trait de la psychologie du primitif, de l'enfant misonéiste, qu'est si souvent l'ouvrier. Et qu'est-ce qui amenait ce chef d'industrie à introduire cette réforme radicale si peu goûtée de ses ouvriers ? La conviction raisonnée que la somme et la continuité des efforts exigés de chacun d'eux était trop forte, la constatation d'un affaiblissement progressif de leur endurance, la fréquence des maladies, traduite par un déficit croissant de la caisse de secours. L'expérience est donc ici parfaitement consciente et dirigée vers le but à atteindre : c'est pour remédier à l'épuisement causé par la trop grande durée du travail qu'elle a été tentée. Comme elle a réussi sous ce rapport aussi bien que sous les autres, elle en est d'autant plus concluante.

Le travail dont il s'agit est celui des ouvriers occupés aux fours où l'on grille la blende. M. Fromont expose, avec un luxe de détails qui satisfera les plus exigeants, les différents modes d'emploi de la main-d'œuvre aux fours de Freiberg, à air libre, puis aux fours à mouffles successivement employés à Engis. Aux premiers, l'ouvrier travaillait vingt-quatre heures consécutives, de six heures du matin à six heures du matin le lendemain, avec

des repos équivalant à environ quatre heures ; il se reposait ensuite tout un jour pour reprendre son travail le lendemain. On ne peut s'empêcher de trouver que ce régime est réellement barbare. M. Fromont déclare, en outre, qu'il n'était nullement nécessaire ni même efficace.

La preuve en est qu'il fut remplacé, avec avantage, par le travail en deux équipes, alternant de douze en douze heures. C'est ce travail, à Engis, que M. Fromont trouvait encore excessif. Non qu'il soit insalubre ; les ouvriers ne sont exposés que dans une faible mesure à des gaz dangereux pour la santé, mais il est fatigant : l'ouvrier doit, à l'aide de grands et lourds instruments de fer, remuer la blende dans le four et la faire passer d'une division dans une autre. En outre, il faut des soins continus et vigilants pour que le grillage du minerai s'opère dans de bonnes conditions. Comme le salaire se paie à la tonne de minerai grillée, et que l'analyse chimique détermine la qualité utile du produit, l'ouvrier est contraint de faire son travail convenablement.

Avec la journée de douze heures, — soit dix heures de travail effectif —, l'ouvrier produisait en moyenne une tonne de blende grillée par jour. Avec la journée de huit heures — soit sept heures et demie de travail effectif —, il parvient à en produire tout autant. Voilà en peu de mots le résultat de l'expérience. Mais il faut en lire, dans l'opuscule de M. Fromont, toute la genèse : quelles raisons il y avait de croire que la production serait augmentée, dans quelle mesure ; les difficultés rencontrées, comment les résultats ont dépassé les prévisions, quelles en sont enfin les conséquences favorables sur la caisse de secours, la diminution de l'alcoolisme, l'augmentation de l'épargne, et surtout la diminution du prix de revient de la tonne de blende grillée.

Ce qui met cette expérience au premier rang de celles de ce genre, c'est que l'outillage n'a pas été modifié (il a été seulement mieux utilisé), la population ouvrière est restée la même, et le produit, toujours identique, se mesure au poids, ce qui permet d'en déterminer l'augmentation exactement. D'autre part, le salaire est proportionnel à l'ouvrage fait et l'augmentation peut en être également mesurée sans difficulté.

Je crois donc pouvoir conclure que l'essai de M. Fromont constitue, dans le domaine « productiviste » un essai nettement typique. Il y a à la page 89 de sa brochure un tableau synoptique des résultats obtenus qui vaut la peine d'être reproduit dans tout cours d'économie politique.

Ai-je besoin d'ajouter que M. Fromont, en homme d'affaires et en homme de science, ne conclut pas que la journée de huit heures est applicable à toutes les industries et à toutes les populations ouvrières ? Il fait, au contraire, très sagement des réserves sur la généralisation de la journée de huit heures, et il appelle, à son tour, de nouveaux essais et de nouvelles expériences. Mais l'enseignement que tout le monde, industriel, économiste, législateur, a à tirer de son œuvre et de son livre est d'une trop haute portée sociale pour qu'on ne le remercie pas de l'un et de l'autre comme de deux bonnes actions.

ERNEST MAHAÏM.